

**SÉMINAIRE SCIENTIFIQUE EN LIGNE,
« LES PRESCRIPTIONS JURIDIQUES (AL-QAWÂNÎN AL-FIQHIYYA) »
D'IBN JUZAYY AL-KALBÎ (M. 741/1340)
LECTURE ET COMMENTAIRE DU CHAPITRE, « LA ZAKÂT »**

Descriptif du séminaire

Thème du séminaire

Pour cette nouvelle session, IForP – projet de la Maison Des Savoirs, vous propose d'approfondir vos connaissances sur le troisième pilier de l'Islam, la *zakât*, en étudiant les parties principales du chapitre d'un célèbre manuel de droit, « *Les Qawânîn al-fiqhiyya* ».

Contenu

Les *Qawânîn al-fiqhiyya* sont une œuvre originale de droit musulman comparé. L'auteur traite les hautes divergences juridiques (*al-khilâf al-'âlî*) au regard du droit mâlikite. Son découpage méthodique, son organisation pédagogique et son style raffiné sont autant d'atouts qui le rendent plus intelligible. Enfin, comme dans la plupart de ses ouvrages, Ibn Juzayy combine habilement la concision et la clarté. Issu d'une famille de lettrés, Muhammad b. Ahmad b. Muhammad al-Kalbî, plus connu sous le nom d'Ibn Juzayy, naquit en 693/1294 à Grenade sous le règne des Nasrides et mourut à la bataille du rio Salado ou Tarif en 741/1340.

Ibn Juzayy, au goût prononcé pour la poésie et les belles-lettres, s'est illustré par une quinzaine de titres, dont les plus célèbres restent ses *Qawânîn* et son *Tashîl*, un précis du commentaire du Coran.

Le séminaire portera sur la lecture et le commentaire des parties principales du chapitre, « *La zakât* ». Il s'articulera donc autour de deux axes :

1. La lecture :
Lors de différentes assises du séminaire, les intervenants liront publiquement l'intégralité du chapitre en langue arabe et en langue française.
2. Le commentaire :
Après la lecture des différents passages, un commentaire sera présenté en langue française.

Date et lieu du séminaire

Le séminaire se déroulera du mardi **30 juin 2020** au dimanche **05 juillet 2020** en ligne via la classe virtuelle Adobe Connect.

La procédure de connexion à la classe virtuelle vous sera envoyée par mail à réception de votre paiement. Le séminaire se déroulera selon l'organisation suivante :

	Dates	Horaires
Séance d'introduction	Mardi 30 juin 2020	20h15-21h30
Séance de lecture 1	Mercredi 01 juillet 2020	20h-21h30
Séance de lecture 2	Jeudi 02 juillet 2020	20h-21h30
Séance de lecture 3	Vendredi 03 juillet 2020	20h-21h30
Séance de lecture 4	Samedi 04 juillet 2020	9h-10h30
Séance de lecture 5	Samedi 04 juillet 2020	11h-12h30
Séance de lecture 6	Samedi 04 juillet 2020	20h-21h30
Séance de lecture 7	Dimanche 05 juillet 2020	9h-10h30
Séance de lecture 8	Dimanche 05 juillet 2020	11h-12h30
Séance de lecture 10 et clôture	Dimanche 05	20h-21h30

Intervenants

Sous réserve de modification, ce séminaire sera animé par :

1. Cheikh Zakaria Seddiki
2. Cheikh Mohamed Hendaz
3. Cheikh Mohamed Rifi

Tarif **25€**

Le prix du séminaire scientifique est de **25 euros** par personne.

Ce prix comprend :

- ◆ La mise à disposition des accès vers la classe virtuelle pour participer aux cours en direct et l'envoi par mail des supports étudiés.
- ◆ La remise d'une attestation de participation au format numérique

Conditions générales

Modalités de réservation et de paiement

Inscrivez-vous en ligne sur le site de la maisondessavoirs.com – rubrique IFORP. 2 Modes de paiement sont proposés :

1. Par carte bancaire via www.helloasso.com (paiement 100% sécurisé)

Attention: Un montant de pourboire en faveur de HELLO Asso est coché par défaut sur le site de paiement en ligne. Vous pouvez décocher ledit pourboire à votre convenance.

2. Par virement bancaire:

Depuis la France

Titulaire: La maison des savoirs
Banque : Crédit Agricole Château-Chinon
Code établissement: 14806
Code guichet: 58000
N° de compte: 70030960426
Clé RIB: 47

Depuis l'étranger :

International Bank Account Number (IBAN) FR76
1480 6580 0070 0309 6042 647
Bank identification Code (SWIFT) AGRIFRPP848

L'inscription sera validée dès réception du règlement.

Conditions d'annulation

Aucune demande d'annulation ou de remboursement intervenue après la participation aux deux premières séances du séminaire ne sera acceptée.

Passé ce délai, le participant renoncera donc à son droit de rétractation en acceptant les présentes conditions générales de vente.

Toute demande en annulation respectant ce délai devra être adressée à l'adresse mail suivante : iforp@lamaisondessavoirs.fr. Ainsi, le participant recevra la procédure à suivre pour sa demande en annulation qui devra être envoyée par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse postale qui sera précisée par mail.

À défaut, aucune somme ne pourra être restituée.

Date limite d'inscription

Les participants pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du séminaire. Les enregistrements de toutes les séances seront mis à la disposition du participant.